



Rencontre des associations Polynésiennes du grand-ouest avec le délégué de la Polynésie Française à Paris

Lanester, le dimanche 5 mars 2006



Le samedi 25 janvier 2006, Mr Thierry TEAI, nouveau délégué du gouvernement de Polynésie à Paris, est venu rencontrer les bureaux directeurs des associations polynésiennes de Bretagne et des Pays de Loire, qui s'étaient rassemblés pour cette occasion, au Centre Agora Courbet de Lorient.

Il était accompagné par :

- Eric SERVAN SHREIBER : responsable vie associative et culturelle
- Tepurotu NOBLE : assistante vie associative et culturelle
- Nelly FAURE : assistante de Hinano BIGNON, responsable département étudiants.

Participaient à cette rencontre, des représentants des différentes associations nommées ci-dessous, leur bureau directeur accompagnés de quelques adhérents et étudiants polynésiens, soit une cinquantaine de personne.

- | | |
|--------------------|-----------------------|
| - BREIZH POLYNESIA | LORIENT (56) |
| - IAORA GUER | GUER (56) |
| - VA'A NUI | PLONEOUR LANVERN (29) |
| - IAORA BREST | BREST GOUESNOU (29) |
| - BREIZH POLYNESIA | BREST (29) |
| - TIARE TAHITI | RENNES (29) |
| - MOSOKOI OCEANIE | RENNES (35) |
| - HEIRAUTINI | NANTES (44) |

Absents mais excusés :

- | | |
|-----------------------|-------------|
| - FETIA PAO NO TAHITI | ARNAGE (72) |
|-----------------------|-------------|

Absents :

- | | |
|--------------------|-----------------------|
| - HEA HEA | L'ÎLE AUX MOINES (56) |
| - TIARE GUIDELOIS | GUIDEL (56) |
| - KANAHAU TRISKELL | LANDERNEAU (29) |
| - HOA NUI VA'A | BREST (29) |

1. Ouverture de la rencontre

Thierry TEAI se présente et présente les personnes qui l'accompagnent. Il remercie les associations présentes et plus particulièrement celles qui sont venues de loin et le président de l'Association Gérard DESHAYES qui a bien voulu organiser cette rencontre. Il félicite ceux qui ont décorés la salle.

2. Action de la délégation en faveur des étudiants

Thierry TEAI informe qu'une convention est à l'étude entre la banque

Socrédo et le Pays afin de pouvoir faire bénéficier la communauté étudiante n'ayant pas de famille résidente en France d'une caution bancaire, ceci afin de répondre aux normes exigées par la réglementation nationale concernant notamment le logement. Ce dispositif sera détaillé lors du prochain rassemblement étudiant du mois d'avril 2006.



.../...

2. *Action de la délégation en faveur des étudiants (suite)*

Qu'un concours de fresque murale intitulé « Expression de la double culture franco-polynésienne » est lancé à l'adresse des étudiants. Intitulé « *Expression de la double culture franco-polynésienne* », le projet retenu agrémentera le mur d'enceinte de la cour intérieure de la Délégation à Paris.

Il fait le point concernant les problèmes rencontrés pour obtenir les nouveaux passeports biométriques. Il nous informe qu'il a rencontré Mr DOUSTE BLAZY pour parler de ce problème avec lui ; ainsi que le gouvernement à Tahiti.

Il nous parle ensuite d'un projet de « guide d'accueil de l'étudiant polynésien en France qui est une réponse apportée à un besoin qui a été exprimé par ces mêmes étudiants. Ce guide sera présenté sous la forme d'un livret et d'une clé USB qui seront remis aux prochains bacheliers polynésiens avant que ceux-ci ne rejoignent leurs villes universitaires respectives. Cela devrait rassurer ceux qui n'ont jamais eu la chance de pouvoir venir en France et qui de fait ne la connaissent pas, ceux qui n'y ont pas de famille. Ils trouveront dans ce guide des informations concernant le logement, les contacts avec les universités, le CROUS, compte bancaire, etc.

Il nous informe qu'il a commencé une tournée pour rencontrer les étudiants des universités autres que celles qui sont sur Paris, qu'il ne faut pas oublier. La grande majorité des étudiants se trouvant sur la province. Après avoir rencontré à Toulouse les associations d'étudiants, il s'est rendu à Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Aix et enfin Toulon où il a rencontré en même temps les associations polynésiennes. Il s'est rendu également à Strasbourg la semaine dernière.

Il nous informe que le site internet de la délégation qui n'avait pas été mis à jour depuis plusieurs mois, est en cours de refonte. Il remercie Gérard DESHAYES d'avoir pris le relais. (Gérard qui l'a informé que le site de BREIZH POLYNESIA était consulté par plus de 700 personnes par jour). La priorité sera donnée aux jeunes étudiants et aux associations. On aura des rubriques particulières qui vont être consacrées à ces 2 types de public. Il est pratiquement bouclé, on attend plus qu'une régularisation administrative. Se rendant au fenua la semaine prochaine, il nous informe qu'il finalisera ce projet afin que le site soit opérationnel dans le courant du mois de mars.

Il nous parle d'un problème rencontré par les étudiants à qui on demande, lorsqu'ils arrivent en France, d'avoir une résidence sur place ou de connaître une famille résidente afin qu'elle se porte caution ; pour louer un logement. Malheureusement beaucoup d'étudiants ne connaissent personne et cela leur pose un problème. Il nous informe qu'il s'intéresse à ce problème et qu'avec le pays et la Socredo, il travaille sur un projet de convention. Il rappelle qu'il y a 2 catégories d'étudiants : les étudiants boursiers et ceux qui ne le sont pas. Ceux qui bénéficient d'une bourse pure, la caution serait apportée dans le cadre de cette convention, par le pays. Pour les étudiants non boursier, c'est la Socredo, qui fera le lien avec la BNP en France. Le député maire Michel BUIILLARD a aussi travaillé dans ce sens. Il a fait voté un amendement de la loi qui régit tout cela, complété par le dispositif de la délégation.

Une chose qui concerne moins la région Bretagne-Pays de Loire, c'est la remise en états des foyers étudiants. Il en existe un à Paris, Bordeaux, Toulouse, Montpellier et à Aix. Il existe aussi des sections mais sans foyer à Lyon, Strasbourg. Il nous informe que l'on fête aussi cette année, le 50ème anniversaire des AEP (associations d'étudiants Polynésiens), qui s'appelaient au début les AET (association des étudiants tahitiens). A Strasbourg, ce qui a été proposé, sans que des garanties de succès puissent être promises, c'est que soit loué ou acheté, bien que le délégué pencherait plus pour une location qui reviendrait moins cher, un local qui servirait aussi bien aux étudiants qu'aux associations. Pour le moment c'est une idée du délégué qui n'a pas encore arrêté son point de vue.

Il existe une représentation à Bruxelles. La délégation est locataire d'un local, 2 square Marie-Louise. Il y a un représentant qui dépend de Paris, Mr Emmanuel FOURNI qui est en poste là-bas. Le délégué lui a demandé de former un jeune polynésien. Mr FOURNI est là pour donner un coup de main, il a une carrière derrière lui, afin de renforcer cette délégation, et qu'à terme le jeune polynésien formé puisse voler de ses propres ailes.

.../...



Melle Nelly FAURE, représentant le Département « Formation-Etudes-Emplois » de la délégation intervient.

Elle s'adresse aux étudiants polynésiens présents. Elle leur demande s'ils ont fait leur dossier de demande de bourse. Elle leur rappelle qu'ils sont à faire avant la fin du mois de Mars. Pour les nouveaux dossiers, il y a un site, celui de la D.E.S. (Direction des études secondaires) qui est gestionnaire des bourses en Polynésie. Il est possible de télécharger à partir de ce site, le dossier. Après l'avoir rempli, le renvoyer à l'adresse indiquée. L'adresse de ce site est : <http://www.des.pf> Elle rappelle que le dossier est à renvoyer avant le 31 mars.

Elle engage vivement les étudiants à plutôt préférer la solution du logement universitaire qui est beaucoup moins cher qu'une location normale. S'adresser pour cela au CROUS des régions. Les dossiers sont à déposer avant le 30 avril 2006.

Il informe qu'un certain nombre d'étudiants a rencontré des problèmes avec le passeport-mobilité. C'est ce qui est remonté lors de la rencontre avec les associations d'étudiants, à Toulouse. Beaucoup sont dans l'attente d'un remboursement ; d'autres ont eu des difficultés à comprendre la procédure. Elle invite les étudiants qui sont dans cette situation à venir la voir à la fin de la réunion. Cela permettra à la délégation de prendre contact directement avec le rectorat pour essayer de faire avancer leur dossier.

Elle encourage les étudiants qui viennent en France à prendre contact avec le département étudiant à la délégation, qui pourra éventuellement les aider.

Ils peuvent appeler de Tahiti avant de venir, si besoin est. Ils peuvent aussi passer par le site internet de la délégation.

Mr Thierry TEAI intervient pour rappeler que toutes ces questions seront traitées dans le guide d'accueil qui est en préparation. Ce guide essaiera de répondre aux questions pratiques de base comme celles se rapportant au logement, les contacts avec les universités, les filières, etc.

La délégation travaille avec le ministère de l'éducation. Il nous informe avoir dit au ministre, Jean-Marius RAA-POTO, qu'il souhaitait travailler en amont, notamment en matière de filière. En Polynésie, il y a des secteurs où il y a un besoin de main-d'œuvre qualifiée, d'autre où l'on en a moins besoin. Un exemple, le secteur éducatif. C'est chaque année, plus de 220 professeurs expatriés, qui partent de France pour travailler en Polynésie. Il dit trouver normal qu'à terme, ces postes là soient occupés par des polynésiens. Il faut donc former les jeunes Polynésiens, dans les secteurs où ils ont une chance de trouver un débouché. Il nous rappelle que ce guide étudiant sera présenté sous forme de livret, mais aussi de clé USB. Il sera remis à la prochaine rentrée, à chaque étudiant ; il prendra contact, pour cela, avec l'association des étudiants du supérieurs à Tahiti qui au cours d'une réunion à l'université, remettra à tous les bacheliers ce guide d'accueil avec la clé USB. Le guide d'emploi traitera également des niches d'emploi dont on a parlé.

Le délégué nous dit qu'il n'encourage pas systématiquement non plus les étudiants diplômés à rentrer tout de suite au fenua, il est bon qu'ils se rodent un peu durant une expérience professionnelle en métropole, en Europe ou en Asie. Il est normal qu'à terme, ces polynésiens rentrent pour travailler pour leur pays. Il faut que les étudiants soient plus tôt accompagnés pour avoir plus de chance de trouver un emploi à terme.

Il informe qu'il a renforcé le département étudiants et que des informations commencent à remonter qui permettent de commencer à établir des statistiques, car sans chiffre, il est difficile de faire un diagnostic de la situation ou des prévisions. Le programme informatique a été modifié, il peut encore être amélioré.

Il rappelle qu'il faut travailler aussi avec le pays qui donne les grandes orientations en matière de filière de formation. Il rappelle que cela existe déjà un peu avec les bourses majorées. Les bourses majorées étant des bourses allouées à des étudiants qui se dirigent vers des filières plutôt que d'autres, là où on a le plus besoin. Mais il faut aller au-delà.

La délégation de la Polynésie à Paris

Il rappelle que c'est un service public du Territoire, bien que doté d'un statut propre et que les membres de la délégation sont des agents publics de droit privé. Ce n'est pas le statut de la fonction publique territoriale.

Qu'il y a plusieurs départements au sein de la délégation :



Un département économique :

C'est un peu le défi de la Polynésie. C'est un peu de l'aire de l'après CEP. Il faut que le pays apprenne à développer ses ressources propres, exploite ses ressources : la pêche, la perle, l'agriculture. Le rôle de ce département c'est d'accompagner les entreprises qui veulent se faire connaître en France. Un exemple : la délégation va rencontrer et accompagner les agriculteurs, les petites sociétés agricoles qui se sont déplacés pour présenter leurs produits au salon de l'agriculture à Paris (Vanille et Noni notamment). Souvent ils veulent exporter les produits. Sur place, en France, la délégation peut les renseigner sur la réglementation française. Elle les met en contact avec les grands circuits, afin qu'elles puissent développer leurs activités. Cela c'est dans le sens Tahiti-France. La délégation peut aussi prospecter des entreprises en France, des entreprises métropolitaines qui souhaitent s'installer en Polynésie. Elles peuvent bénéficier des lois de défiscalisation, Il y a quand même des avantages financiers pour certaines entreprises à investir outre-mer. La délégation peut les mettre en relation avec des entreprises polynésiennes.

Un département information et communication

Ce département est chargé de renseigner des métropolitains qui souhaitent s'installer en Polynésie. La communication de la délégation, c'est, vue de Tahiti, quand le président ou ses ministres se déplaçaient. On ne savait pas au juste ce qui se passait d'autre, c'était la logistique. L'ambition du délégué est d'en faire une plate forme de développement économique, sociale et culturelle. Ce n'est pas la même orientation. Il y a un aspect cabinet bien évidemment, car la délégation est un service qui dépend du Président de la Polynésie Française. Mais la délégation a aussi rôle de développeur. Elle doit communiquer effectivement lorsqu'il y a des missions institutionnelles, mais aussi pour ses missions propres. Par exemple, en ce moment elle a beaucoup communiqué sur cette question des visas US dont il a été question en début de rencontre.

Un département secrétariat général

Qui coiffe la gestion financière, comptable et tout l'aspect suivi des agents.

Un département à Bruxelles

Dont il a été déjà question en début de réunion.

Un département technique

Constitué d'une petite équipe qui entretient le bâtiment de la délégation

Un département « vie associative et culturelle »

Thierry TEAI nous informe qu'à son arrivée, en juin 2005, à la délégation, que ce département n'existait pas. Les associations polynésiennes en France n'avaient pas de référent direct à la délégation, et il trouvait cela un peu dommage, puisqu'on est surtout là pour la communauté polynésienne en France. C'est le travail qu'a entrepris Eric SERVAN SCHREIBER, responsable de ce département, depuis qu'il travaille à la délégation. Sa première démarche a été de recenser les associations polynésiennes en France, voir qu'elles étaient leurs activités, etc ...

Un département « vie associative et culturelle » (suite)

C'était le premier travail. Il a préparé un courrier dont les associations ont été destinataires, afin de renouer avec tout ce monde associatif. Le délégué informe qu'il comprend la réticence de certaines associations qui ont pu se demander pourquoi, tout à coup, après 20 ans de silence où elles ont été obligées de se débrouiller toutes seules, la délégation de Paris s'intéressait à elles. Il nous informe que c'est sa volonté que de renouer avec les associations, afin d'accompagner celle qui le souhaiterait et éventuellement de travailler ensemble sur certains projets. Il rappelle que ce n'est pas une obligation ; chaque association restant libre de travailler avec la délégation ou pas.

Thierry TEAI nous informe qu'il a commencé à rencontrer les associations de province. Que la délégation sait mieux maintenant dans quel secteur celles-ci travaillent. Elles sont dans la culture, dans l'artisanat, dans le sport. La délégation a recensé plus de 80 associations polynésiennes, éparpillées géographiquement avec des concentrations, notamment en région PACA et en Bretagne. Il y en a pas mal aussi dans l'Hérault. Les premières que la délégation a rencontrées, sont celles de Toulon. Le délégué nous confie qu'il a ressenti à Toulon, une volonté de travailler ensemble. Chaque association a son histoire et dit savoir que ce n'est pas facile de travailler ensemble.

Il nous informe, ayant vu que c'était un besoin, avoir proposé que les associations se fédèrent. Il reconnaît que sur la région Bretagne-Pays de Loire, ce besoin se fait peut-être moins ressentir, car il existe déjà une certaine homogénéité. Il pense que ce serait bien que les associations se fédèrent par région et peut-être, chacune dans leur secteur. Ce qu'il a ressenti à Toulon, c'était que les associations ne souhaitaient pas que ce soit l'une des associations qui fasse cette fédération. Il a alors proposé que la délégation accompagne cette création de fédération. Il nous informe qu'Eric SERVAN SCHREIBER accompagne les associations de Toulon qui ont commencée à se réunir pour réfléchir à ce projet. Thierry TEAI rappelle que la délégation ne veut pas se substituer aux associations, mais souhaite simplement les accompagner sur le plan de la structuration, en leur proposant par exemple des statuts de fédération.

Il nous informe aussi que la délégation travaille en ce moment sur un projet de « forum des associations de Polynésie en France », qui se déroulera à Sarlat. Pourquoi Sarlat ? Parce que la délégation connaît bien le maire, Jean-Jacques de Peretti, qui est en fin de contrat à la délégation. Il fallait trouver une ville. La délégation a aussi été contacté par le maire de Dinard. Devant faire un choix, elle a opté pour Sarlat. Vu le nombre d'association qui existe dans le sud, elle a pensé qu'il serait bon de commencer par cette région. L'année prochaine, ce sera une autre région qui sera choisie.

Il nous informe que ce forum des association se déroulera du 19 au 25 juin, avec un point culminant, le rassemblement des associations polynésiennes pour le forum proprement dit, du vendredi au samedi. Ce sera « une semaine polynésienne », avec une exposition d'articles polynésien et vente de produits par des exportateurs, en accord avec les commerçants de Sarlat et la chambre de commerce, avec laquelle il a pris des contacts.

Le programme est le suivant :

<u>Vendredi 23 juin</u>	soirée :	Accueil des association (au centre culturel) Dîner sur place sous un chapiteau,
<u>Samedi 24 juin,</u>	matinée :	Animation du marché de Sarlat (toute la journée) Exposition et vente de produit artisanat (exportateurs et associations)
	après-midi :	Ateliers de réflexion au centre culturel
	soirée :	Dîner spectacle (au centre culturel), ouvert aux habitants de Sarlat.
<u>Dimanche 25 juin :</u>		Office religieux à la cathédrale
	midi :	Repas champêtre (pique-nique)

.../...

Un département « vie associative et culturelle » (suite)

Thierry TEAI rappelle que l'ambition de la délégation n'est pas de réunir 2000 personnes, comme arrive à le faire BREIZH POLYNESIA à l'occasion de l'été tahitien. L'important est de commencer à rassembler les associations. Il informe que les associations ont du recevoir un questionnaire sur leur participation, qu'elles sont invitées à remplir et à renvoyer avant le 31 mars à la délégation. C'est pour pouvoir réserver l'hébergement. Il rappelle que ce forum est ouvert à tous les membres des associations polynésiennes.



4. Echanges entre la délégation et les membres des associations.

Questions posées sur le forum de Sarlat :

Question : quel frais les associations devront engager pour participer à cette rencontre?

Réponse : Les frais d'hébergement et de repas (excepté le repas du samedi midi), seront pris en charge par la délégation. Seuls les frais de transports seront supportés par les associations. L'hébergement se fera en VVF (chalets de 5 personnes), ou en hôtel 2 étoiles.

Question : Pour les produits à exposer, les associations sont-elles concernées?

Réponse : Oui, mais uniquement pour le marché de Sarlat. Les étales sont prêtées par la mairie. Il n'y aura aucun frais à payer pour les associations qui exposeront leurs produits.

Question : le forum est bien réservé uniquement aux associations loi 1901?

Réponse : Oui.

Questions posées sur le projet de fédération :

Question : Est-ce que la fédération a pour but de réunir les associations en une seule ? Peut-être qu'il faudrait que vous nous expliquiez comment vous voyez cette fédération, son but, comment elle est composée à sa tête, etc ?

Réponse : la fédération représentera les différentes associations d'une seule région. Il y a 2 possibilités par rapport à ce projet. Possibilité de créer une fédération regroupant toutes les associations, avec à l'intérieur, plusieurs départements (un par activité) ; ou la possibilité de créer plusieurs fédérations, par activité. L'idée première de la délégation est que les associations se fédèrent pour être plus forte. Cette fédération devrait permettre aux associations d'être reconnues au niveau de la France et du territoire. Ce qui leur permettrait d'obtenir plus facilement des subventions ou un soutien humain ou matériel. L'idée, c'est aussi, dans un deuxième temps, de pouvoir créer, dans chacune des régions, un centre culturel polynésien, un peu comme les foyers étudiants polynésien ; qui servirait aussi comme centre d'accueil pour les polynésiens arrivant dans la région. Ce serait à la fédération de créer ce centre culturel et de l'animer. La délégation serait là pour la soutenir. Ce sont les associations qui éliront le bureau de la fédération. Les revenus de la fédération seront les revenus de l'activité de celle-ci.

En l'absence de nouvelles questions, Thierry TEAI clos l'échange en remerciant l'assemblée de son attention.

Gérard DESHAYES, organisateur de la rencontre, propose aux personnes qui souhaitent continuer à échanger avec la délégation, de le faire autour du verre de l'amitié offert par l'association BREIZH POLYNESIA.

La rencontre se terminera ensuite autour d'un buffet, après que les danseuses de BREIZH POLYNESIA (petites, ados et mamans) aient fait une démonstration de leurs talents.